



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 11 juillet 2017

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 29 juin 2017

Ordre du jour :

- approbation du PV de la réunion du 30/06/ 2017
- présentation du nouveau Président de l'ANDGM, Monsieur ROUGEROT
- certification et approbation des comptes 2016
- élection d'un nouveau vice-président
- modification de la composition de la CRA et des commissions
- bilan de l'exécution budgétaire modificative 2017
- présentation des dossiers renvoyés par la CRA.

Les comptes ont été certifiés sans réserve par le Contrôleur aux Comptes. Monsieur FRAKOWIAK pour la CGT revient sur le détournement important à la CARMI du Nord. Réponse : l'affaire est devant les tribunaux et suit son cours, et aucune incidence sur la certification.

Déclaration de la CFTC par Kurt :

« La CFTC souligne la qualité du travail qui a été réalisé ainsi que celle des documents fournis.

Les comptes présentés nous permettent de constater que pour l'année 2016 on a su réduire l'écart entre les dépenses et les recettes, ce qui est un bon résultat.

Certes, de nombreux facteurs interviennent dans cette comptabilité, dont les orientations et décisions prises par les CA (CANSSM – CARMIS).

La CFTC considère que les conseils d'administration en su prendre des décisions courageuses qui ne répondaient pas toujours aux attentes du personnel, voire à celles des ayants droit, mais qui ont généré un impact positif sur les résultats présentés.

Cela démontre bien que les CA tiennent compte de l'orientation fixée par la COG et fournissent les efforts nécessaires pour les atteindre.

Certes, des efforts supplémentaires restent à réaliser dans le cadre de l'évolution du régime minier.

Malheureusement, il nous faut plus de temps pour poursuivre l'évolution et la modernisation du régime, afin de se rapprocher encore un peu plus près des objectifs fixés par la COG.

La CFTC donne un avis favorable sur les comptes présentés et souhaite juste faire quelques remarques sur la politique sociale.

Sur la politique d'action sanitaire et sociale :

Au regard du budget de l'ASS collective, on constate une augmentation de 16% pour 2016 ; cela démontre bien qu'il y a des besoins et on sait y faire face.

On regrette juste que la commission mise en place par le CA de la CAN ne se soit pas réunie durant cette année 2016.

Le budget de l'ASS individuelle :

La CFTC déplore une nouvelle fois que le budget ASS n'ait pas été consommé comme il se doit.

On constate que le budget de l'action sanitaire et sociale individuelle, depuis son transfert, reste maintenant inférieur à ce qu'il a été lors de sa gestion pas le régime minier.

La CFTC reconnaît tout le travail qui a été réalisé par l'ANGDM pour moderniser l'ASS, mais malgré tout cela, le budget utilisé reste insuffisant.

Car cela signifie que les prestations versées sont inférieures à celles pratiquées par la CAN avant ce transfert.

La récente loi sur le vieillissement et sa politique du maintien à domicile aurait dû augmenter les dépenses ce qui ne n'est pas le cas actuellement. »

Madame BEUNARDEAU se félicite de ces bons résultats.

Election d'un nouveau vice-Président. Monsieur ROUGEROT est élu avec les voix des représentants de l'exploitant, les représentants des affiliés n'ont pas pris part au vote, comme ils le font pour les administrateurs représentant les affiliés.

Monsieur MAGNO revient sur son projet de création d'un centre thermal à FREYMING, ceci a fait l'objet de railleries de la part de certains administrateurs.

Gilbert LECHARDEUR